

# La Tunisie et la France

*Que signifie la brusque crise de Bizerte ? Conséquence de la guerre d'Algérie ou illustration d'une difficile décolonisation de la France en Tunisie ? Ou encore saute d'humeur d'un Chef d'Etat aux prises avec des difficultés internes ? Le professeur André Raymond, spécialiste des questions tunisiennes (1), a bien voulu retracer pour les lecteurs de Tribune Socialiste l'évolution des relations franco-tunisiennes depuis le Protectorat, replaçant ainsi le conflit actuel dans son véritable contexte.*

L'HISTOIRE des relations franco-tunisiennes avant l'Indépendance, a été une suite de rendez-vous manqués avec le nationalisme tunisien. Alors que les Tunisiens élaboraient peu à peu une doctrine positive et s'efforçaient de présenter des revendications tenant compte à la fois de leurs aspirations nationales et des intérêts fondamentaux de la France, les gouvernements français parvenaient mal à se dégager d'une optique foncièrement coloniale et à prendre au sérieux la revendication des « indigènes » à reprendre en mains les responsabilités du pouvoir confisquées par le Protectorat. En 1936 cependant, le mouvement national, relancé et réorganisé par H. Bourguiba, qui avait fondé le Néo-Destour en 1934, solidement enraciné dans les masses populaires, que la crise économique avait mises en mouvement, arrivait à maturité au moment où, en France, le Front Populaire amenait au pouvoir une équipe politique plus attentive aux aspirations des peuples co-

lonisés. Toutefois, alors que le Néo-Destour définissait des objectifs concrets visant au relâchement progressif du régime colonial, la gauche française se montrait incapable de sortir des affirmations de principes et de concevoir et d'imposer une politique évolutive en Tunisie. Après deux ans de dialogue infructueux, désespérant d'aboutir à « l'émancipation de la Tunisie avec l'appui de la France », Bourguiba et le Néo-Destour ne se dérobaient pas devant l'épreuve de force que l'évolution de la politique française rendait inévitable ; et en avril 1938 des incidents sanglants à Tunis ouvraient le cycle de la répression (arrestation de 2 ou 3.000 destouriens, dont Bourguiba ; état de siège...).

## *De l'impuissance des gouvernements français...*

La guerre donna au gouvernement français quelques années de répit et la libération de la Tunisie en 1943 ne produisit pas les fruits que H. Bourguiba avait escomptés de la victoire des Alliés, à la cause desquels il s'était rallié avec éclat. Bien loin d'indiquer une ouverture nouvelle pour le Maghreb, la politique du C.F.L.N. d'Alger puis du gouvernement de Gaulle (déposition de Moncef, bey « nationaliste » en 1943, massacres du Constantinois en 1945, attermolements et violences dans le Levant) manifestait la même incapacité que par le passé à repenser la politique française au moment où déferlait sur le monde la grande vague d'émancipation des peuples dépendants.

Lorsque les gouvernements français montrèrent après 1947 des velléités de tenir compte des aspirations nationales tunisiennes, les réformes proposées (par les Résidents Mons puis Périllier) demeurent

trop timides pour constituer la base d'un renouvellement durable des relations franco-tunisiennes. A vrai dire la politique française était bloquée en Tunisie par l'opposition aveugle et irréductible des représentants de la colonie française (le « *Rassemblement français* », *homologue local du R.P.F. gaulliste*, et à Paris par l'inertie ou le sabotage des bureaux du Quai d'Orsay et l'opposition des partis du centre et de droite à toute conception dynamique des rapports avec la Tunisie. Second obstacle décisif, le refus constant des gouvernants français de s'adresser aux représentants authentiques du mouvement national tunisien (Bourguiba et le Destour, Farhat Hached et l'UGTT) et la tendance persistante à susciter des nationalistes «modérés» (mais inconsistants) à qui on pourrait octroyer les réformes. L'épreuve de force menée de 1952 à 1954 contre le nationalisme tunisien ne fut que le prolongement sur le plan policier et militaire de cette impuissance fondamentale des gouvernements français à imaginer des formules nouvelles. En 1954 la politique française avait créé à Tunis le vide le plus complet et, dans un pays en pleine ébullition, tous les interlocuteurs, même les plus modérés, se dérobaient désormais.

## ...à la politique de Mendès France

C'est dans ces circonstances que Pierre Mendès-France proposa aux Tunisiens une politique vraiment neuve. Au Néo-Destour, que 20 ans d'action politique et deux ans de guerre larvée désignaient comme le seul interlocuteur valable, il offrit « *l'autonomie interne* », formule qui donnait, dans le présent, satisfaction aux revendications essentielles du nationalisme tunisien. Au lieu d'une politique de replâtrage à la petite semaine, qui avait été le souci majeur des gouvernants français depuis 1881, P. Mendès-France proposait une perspective d'association raisonnée et durable. Les Conventions de 1951 qui prévoyaient (avec un optimisme sans doute exagéré) une

stabilisation des rapports entre la France et la Tunisie pour 10 ou 20 ans, ne devaient cependant pas durer plus d'un an. La chute du ministère Mendès-France, une évidente accélération de l'histoire qui combinait ses effets avec le début de la guerre d'Algérie (les gouvernements français étant amenés à composer avec les nationalismes marocains et tunisiens expliquent que dès mars 1956 la Tunisie put accéder à l'indépendance totale, déjà accordée au Maroc. Du moins les perspectives de coopération demeuraient-elles intactes.



Reporters associés)  
 Pierre Mendès-France à Carthage avec Moncef bey

## De l'indépendance à Sakiet Sidi Youssef

La Tunisie indépendante de 1956 restait étroitement liée à la France dans les domaines économique et financier (la Convention de 1956 prévoyait l'établissement de l'Union Douanière entre les deux pays), judiciaire et culturel. Le protocole d'Indépendance du 20 mars 1956, prévoyait

même que les deux pays définiraient « les modalités d'une interdépendance librement réalisée... en organisant leur coopération dans les domaines où leurs intérêts sont communs, notamment en matière de défense et de relations extérieures ». En fait la plupart des liens qui subsistaient se dénouèrent en moins de trois ans : la guerre d'Algérie dont les effets s'étaient déjà fait sentir sur les relations franco-maghrébines en 1955 fut la cause essentielle de l'accélération d'un processus qui aurait dû s'étaler sur de nombreuses années.

Les deux premières années de l'Indépendance furent donc occupées par une série de crises qui eurent pour thèmes principaux le « droit de suite » que s'arrogeaient le gouvernement et l'armée française à la frontière algérienne, le statut des forces françaises en Tunisie, les problèmes économiques et financiers, et dont les épisodes les plus marquants furent l'enlèvement de Ben Bella (qui coupa court, en octobre 1956 à une tentative de médiation tuniso-marocaine), la suspension de l'assistance économique française mai 1957, les accrochages répétés à la frontière (hiver 1957-1958). Avec l'affaiblissement du contrôle que le gouvernement français exerçait sur les militaires algérois (qui envisageaient avec faveur l'idée d'une reconquête de la Tunisie, opération qui eût fourni une heureuse diversion dans une guerre arrivée à un interminable « dernier quart d'heure ») ces incidents devaient inévitablement amener au point la rupture. Le 7 février 1958 le général Salan décidait, de sa propre initiative, un bombardement aérien de représailles contre le village frontalier tunisien de Sakiet Sidi Youssef : quelque 80 civils tunisiens, dont de nombreux enfants y laissèrent leur vie.

Alors que le gouvernement tunisien rompait avec la France et tentait d'internationaliser le conflit algérien et d'obtenir dans l'immédiat l'évacuation totale du territoire tunisien par les troupes françaises, le putsch du 13 mai et l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle vinrent placer les relations franco-tunisiennes dans des conditions nouvelles.

## *De Gaulle et Bourguiba*

D'une manière apparemment paradoxale, l'arrivée au pouvoir de de Gaulle provoqua une amélioration sensible des relations entre la France et la Tunisie. La guerre d'Algérie constituait le problème fondamental dans les relations entre les deux pays, auquel tous les autres (Bizerte, le Sahara) étaient en fait subordonnés. De Gaulle apportait avec lui l'espoir qu'un contrôle plus serré pourrait être établi sur les militaires d'Alger qui constituaient une menace directe pour l'indépendance de la Tunisie. D'autre part les dirigeants tunisiens le considéraient comme le seul homme politique français capable de mettre un terme au conflit algérien. Ainsi s'expliquent les commentaires favorables qui saluèrent le retour du Général à la tête des affaires : « *Le général de Gaulle, disait M. Bourguiba le 25 juin 1958, est la chance de la France et notre chance à nous* ». De fait dès juin 1958 le gouvernement français décidait le repli des troupes françaises de Tunisie sur la base de Bizerte. Et en septembre, au prix de sérieuses difficultés avec le G.P.R.A., M. Bourguiba donnait son accord pour la construction d'un pipe line évacuant le pétrole d'Edjeleh à travers la Tunisie.

Avec la prolongation de la guerre, les relations franco-tunisiennes restaient cependant dans un état d'équilibre fragile, avec un « contentieux » que venaient gonfler parfois des incidents mineurs (comme l'affaire du mur de l'ambassade de la Marsa) : problème du statut de Bizerte qui devait faire l'objet de négociations, et dont les Tunisiens réclamaient périodiquement l'évacuation, sans que le gouvernement français sortît de son impériale réserve ; problème du Sahara posé sous la forme soit d'une demande de rectification de frontières effectivement définies d'une manière très arbitraire par la France, soit d'une proposition d'exploitation en commun par les « riverains ». Par ailleurs les Tunisiens ne ménageaient pas leurs efforts pour amorcer la négociation franco-algérienne : d'où des initiatives parfois ingénieuses pour mettre un terme à l'immobilisme (offre de Bizerte comme contre-partie à la paix en Algérie ;

suggestion de la transformation de l'Algérie en Etat associé au sein de la Communauté...) ; d'où les encouragements à négocier donnés aux deux parties. Brouillé de longue date avec l'Egypte (depuis l'affaire Salah Ben Youssef), en délicatesse avec la Ligue Arabe et avec le Maroc (à propos de la Mauritanie), isolé parmi les pays africains et asiatiques (en raison de ses positions résolument occidentales), H. Bourguiba suivait une ligne apparemment sinueuse, mais dans l'ensemble cohérente si on tient compte de ses deux objectifs (sauvegarder de bonnes relations avec la France et appuyer l'action du GPRA), et que les entretiens de Rambouillet (février 1961) puis l'ouverture des pourparlers d'Evian parurent enfin justifier.

## *Le conflit de Bizerte*

C'est donc dans ce contexte algérien que se place le conflit sur Bizerte. Dans la mesure où le premier échec d'Evian montrait l'incapacité du gouvernement de Gaulle à aboutir rapidement à la paix en Algérie, toute coopération à long terme entre la Tunisie et la France devenait impossible. La revendication tunisienne sur Bizerte et sur le Sahara pouvait d'autant moins être escamotée que le gouvernement français jouait contre le GPRA de divergences de vues entre Algériens et Tunisiens sur le Sahara, en feignant d'oublier que pour l'essentiel la solidarité

des Maghrébins est entière. Puisque les perspectives de la paix s'estompaient, l'objectif principal redevenait de liquider en Tunisie même les dernières traces de l'époque coloniale. Dans le cas où le gouvernement français persisterait dans un refus de négocier l'évacuation qui était une négation de l'indépendance acquise en 1956, il ne resterait aux Tunisiens qu'à imposer la discussion par un blocus de la base. Et des incidents graves ne pourraient qu'amener une internationalisation de la question algérienne, seule solution ouverte dans le cas où un accord direct entre Français et Algériens se révélerait impossible.

Aux Tunisiens qui parlaient du droit que leur donnait leur indépendance à la libre disposition de leur territoire, le gouvernement de Gaulle a répondu en employant « les grands moyens » et en vengeant en Tunisie la longue série d'échecs coloniaux subis ailleurs depuis 1944. L'avenir risque de montrer très vite que le court répit obtenu dans l'affaire de Bizerte l'aura été aux dépens de l'existence même de la communauté française de Tunisie, aux dépens de liens forgés, bon gré, mal gré, au cours de 75 années de vie commune et qui avaient survécu aux difficultés politiques des dernières années.

**André RAYMOND**

---

(1) Cf. André RAYMOND : « La Tunisie », P.U.F., coll. « Que sais-je ? » n° 318 (en réimpression).